



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 1992

Epretot – La Belle au Vent

Laurence Ciezar-Epailly



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12358>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Yves Desfossés, Laurence Ciezar-Epailly, « Epretot – La Belle au Vent » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12358>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Epretot – La Belle au Vent

Laurence Ciezar-Epailly

Identifiant de l'opération archéologique : 3400

Date de l'opération : 1992 (EV)

Inventeur(s) : Desfossés Yves

- 1 Le site, localisé à l'ouest du plateau du pays de Caux sur la partie sommitale de la plaine de la Belle au Vent a été sondé sur 12 ha et décapé sur 0,2 ha. Il s'agit d'un des rares vestiges de *villa* sur ce secteur (Desfossés, Yves. 1995.).
- 2 En contrebas de la butte, à l'est, une occupation protohistorique protégée par des colluvions a révélé trois fossés parallèles distants de 2 m, d'axe nord-est – sud-ouest. Ils forment un « coude » vers le sud-est et témoignent d'une parcellisation des terrains de 40 m sur au moins 20 m. Des structures en creux dont trois inhumations sont installées à la périphérie des fossés mais sans organisation perceptible. Le mobilier céramique s'inscrit dans une fourchette chronologique comprise entre la période III et la période I du premier âge du Fer. Sur un des vases, un décor au peigne traîné à huit dents entre la panse et le col encadré de deux horizontales s'apparente aux exemplaires découverts dans le sud de la France (Fig. n°1 : Fragment de céramique avec décor au peigne traîné à huit dents).
- 3 Dans le courant du II^e s. apr. J.-C., le site se déplace sur le sommet de la butte.
- 4 La conservation médiocre des vestiges ne permet pas de restituer le plan de l'édifice. Dans le prolongement d'un bâtiment quadrangulaire de 7 m de large pour une longueur indéterminée s'inscrit une cave conservée sur 1,2 m de profondeur maximum, aux murs parementés recouverts d'un enduit de mortier. Six niches sont aménagées dans les parois. Trois marches et un seuil permettaient d'accéder à la cave de 2,50 m sur 2,20 m avec un sol composé d'un hérisson de silex.
- 5 Un puits et un bassin profond de 3 m avec des parois en silex liés au béton hydraulique ainsi que quelques solins constituent les autres vestiges qui s'insèrent également dans un réseau fossoyé.

BIBLIOGRAPHIE

Desfossés, Yves. 1995 : « L'évolution de la ferme indigène en pays de Caux. L'apport des fouilles de l'autoroute A 29, premiers résultats », *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 11, p. 203-208, 5 fig.

ANNEXES

Fig. n°1 : Fragment de céramique avec décor au peigne traîné à huit dents



Auteur(s) : Desfossés, Yves. Crédits : ADLFI - Desfossés, Yves (2003)

AUTEURS

LAURENCE CIEZAR-EPAILLY

SRA